

Il y a 50 ans, Saint-Michel devenait le poste 21

Le jeudi 24 octobre 1968, la Ville de Saint-Michel, alors en tutelle, est annexée à Montréal par voie de référendum. À l'époque, Saint-Michel comptait 70 000 personnes et son corps policier, fort de 83 officiers et constables, a été fusionné à la Police de Montréal. Toutefois, les critères d'admission, la formation et le système de promotions à la Police de Saint-Michel étant fort différents de ceux en vigueur à la Police de Montréal, il a été décidé de procéder à une étude préliminaire de tous les dossiers personnels avant de confirmer le statut de chacun.

Ainsi, le 24 octobre 1968, à compter de 16 h 30, tous les policiers de Saint-Michel ont été assignés au QG de la rue Bonsecours et affectés à diverses tâches administratives. Pendant ce temps, c'est l'Unité mobile, nouvellement créée, qui assure la patrouille dans les rues du nouveau quartier Saint-Michel, devenu le poste 21, au 8110, montée de Saint-Michel (maintenant le boulevard Saint-Michel), sous la direction de l'inspecteur André De Luca. Les enquêtes criminelles ont été confiées à la Sûreté de Montréal, comme on désignait alors la Direction des enquêtes criminelles à la Police de Montréal.

Le constable retraité Albert Thivierge, alors président de la Fraternité des policiers de Saint-Michel, m'a confié que cette période de bouleversements a été difficile à traverser à cause surtout de l'incertitude ressentie par lui et ses anciens collègues. En effet, même si un emploi au même salaire à la Ville de Montréal était garanti à chacun d'entre eux, sauf les cadres, rien n'assurait que cet emploi serait au sein de la police. Il ajoute : « L'avenir de chacun étant décidé au cas par cas, la longue attente et les rumeurs rendaient le climat insupportable. Allait-on demeurer policiers ou se retrouver déracinés et au repêchage ? »

Le recyclage du personnel

Comme de fait, la grande majorité de ces policiers, toujours selon M. Thivierge, ont été mutés vers d'autres services municipaux, pour diverses raisons, alors que ceux qui ont été maintenus dans leurs fonctions, environ le tiers, ont profité d'une longue période de formation aux méthodes et usages à la Police de Montréal.

Ce programme spécial de formation terminé, les anciens policiers de Saint-Michel ne sont pas retournés à leur

ancien poste avant d'avoir effectué des stages, parfois de quelques années, dans d'autres postes de police pour mieux préparer leur intégration aux diverses fonctions de la Police de Montréal. C'est ainsi que le constable Albert Thivierge a été muté au légendaire poste 4, rue Ontario Est. Il y est demeuré deux ans et il en garde un souvenir impérissable. « Le volume, la nature et l'organisation du travail au poste 4 étaient bien différents de ce que j'avais vécu à Saint-Michel, dit-il, et surtout, je ne sentais pas l'ingérence politique bien présente avant l'annexion de Saint-Michel à Montréal. »

Ce n'est qu'en 1971 que M. Thivierge a demandé une mutation à son ancien poste, devenu entre-temps le poste 21, en 1978, le District 44 du SPCUM et, de nos jours, le PDQ 30. Ce retour aux sources ne s'est pas fait sans une certaine émotion, mais avec la satisfaction de pouvoir dorénavant patrouiller dans les rues de Saint-Michel en toute liberté d'action, alors qu'avant l'annexion, les interventions policières ne menaient généralement nulle part et que les promotions se monnaient, selon M. Thivierge.

Les suites

Une enquête de la Commission municipale du Québec menée en 1970 a montré qu'effectivement, avant l'annexion de Saint-Michel, en 1968, l'ingérence du conseil municipal et la corruption étaient érigées en système, donnant lieu à des poursuites criminelles et à des condamnations, en 1971. Cela a été la dernière étape de cette longue saga politicojudiciaire qui a été la toile de fond de cette annexion.

Je remercie Albert Thivierge de m'avoir rappelé les dessous de cette page méconnue de l'histoire du Service.



Le maire Maurice Bergeron, le directeur Thomas Hall et les membres du Conseil municipal de Saint-Michel en 1966



Le QG de la Police de Saint-Michel en 1963